

On change ou plutôt on rechange les panneaux de limitation de vitesse !

Encore une mesure ubuesque !



On change ou plutôt on rechange les panneaux de limitation de vitesse !

« Le Département investit..... » .Ce slogan s'affiche régulièrement un peu partout et en ce moment c'est particulièrement d'actualité puisque la vitesse étant à nouveau autorisée à 90km/h sur la D929 , le département investit effectivement dans de nouveaux panneaux.. Pas question évidemment de remettre en place les anciens qui doivent croupir dans quelques dépôts à moins qu'ils aient été récupérés par les ferrailleurs....Non , des panneaux tout juste sortis des usines comme leur support et des équipes mobilisées pour les mettre en place.

Attention cependant: tant que le panneau 90 n'est pas en place, pas question d'appuyer un peu plus sur l'accélérateur , même si la départementale est concernée: le loi, c'est la ...loi !

Les « feus panneaux » indiquant les 80km/h installés depuis le 1er juillet 2018 seulement constituent donc un bon matériel d'occasion mais quel sera leur destin ? Espérons qu'ils seront conservés au cas où..., surtout vu la vitesse (pas celle sur nos routes celle-là !) où nos ministres jouent aux chaises musicales ou font un petit tour et puis s'en vont Espérons que l'on nous rende compte un jour de cette gabegie mais qui n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan de gaspillage dans lequel nous sommes contraints de vivre

Une suggestion : puisque beaucoup pensent que pour sauver notre langue gasconne, la principale chose à faire serait d'écrire le nom des villes et villages en langue vernaculaire , pourquoi ne pas recycler ainsi ces panneaux, que l'on peut considérer « état neuf » . Il existe de très bons peintres ou à défaut d'excellents maillleurs ! Mais problème , gros problème d'ailleurs car ils ne seraient pas réglementaires quant à leur taille et leur forme ! A moins qu'on puisse obtenir une dérogation en raison du contexte économique qui pousse à faire...faire des économies au peuple ! .